



Groupe d'experts sur la curation (GEC) – mandat

Objectifs

La bonne gestion des données de recherche passe nécessairement par leur curation, également indispensable à la création d'ensembles de données qui suivent les [principes](#) selon lesquels les données doivent être faciles à trouver, accessibles, interopérables et réutilisables. Faisant intervenir des pratiques, des techniques et des outils qui améliorent la qualité des données et des métadonnées, la curation de données permet leur transfert entre les systèmes, facilite leur diffusion, leur réutilisation et leur préservation, et rend possible l'interopérabilité avec d'autres produits. Parce qu'elle s'applique à toutes les étapes du cycle de vie des données, la curation relie les chercheuses et chercheurs, les professionnelles et professionnels des données et les différentes parties prenantes du milieu scientifique qui aspirent à rendre le savoir accessible et reproductible.

Vu l'importance de la curation de données et le travail qu'il reste à faire pour intégrer pleinement les bonnes pratiques dans le milieu de la recherche canadien, le **Groupe d'experts sur la curation (GEC) de l'Alliance de recherche numérique du Canada** s'emploie à créer des communautés, et à communiquer et collaborer avec elles pour mettre en lumière l'intérêt de la curation, et à cerner, évaluer et promouvoir les pratiques exemplaires en matière de préparation des données et des métadonnées aux fins de recherche, de diffusion et de préservation au Canada.



Raison d'être

Dans le cadre de ses efforts visant à établir, à relier et à promouvoir des systèmes, des pratiques et des réseaux qui permettent une bonne curation de données, le Groupe d'experts sur la curation :

1. Promeut et encourage la curation de données au Canada;
 - Leader de la curation de données au Canada, le GEC établira des pratiques, des flux de travail et des possibilités de formation et de perfectionnement qui développent la capacité et l'expertise en matière de curation.
2. Élabore une infrastructure humaine et technique qui appuie la curation de données;
 - En collaboration avec de grands partenaires, le GEC défendra et aidera à mettre sur pied une infrastructure humaine et technique en matière de curation de données. Cela passe par l'amélioration de la capacité technique du Canada en matière de curation de données et le temps consacré au développement de notre capacité professionnelle à gérer de tels systèmes, à assurer l'intendance des données et à mettre les chercheuses et chercheurs en contact avec d'autres professionnelles et professionnels de la gestion des données.
3. Assurer la gouvernance et la défense des intérêts du milieu
 - Le GEC préconisera l'élaboration de structures de gouvernance pour orienter la mission et la pratique de la curation de données au Canada. Ces structures offriront une direction, des moyens de communication et des occasions de réseautage aux curatrices et curateurs de données et à leurs parties prenantes.
4. Établir des partenariats et des possibilités de collaboration
 - De concert avec ses partenaires de l'Alliance de recherche numérique du Canada et, plus largement, de l'écosystème de l'infrastructure de



recherche numérique (IRN), le GEC accordera la priorité aux collaborations qui font progresser la gestion et la curation de données.

5. Mobiliser les parties prenantes en curation

- Le GEC continue de considérer la mobilisation comme un élément central de sa mission. Si la mobilisation est abordée dans les initiatives et les priorités stratégiques décrites dans les plans opérationnels, son importance est telle qu'elle est définie comme une priorité à part entière. Le GEC pourra par exemple établir des relations et échanger avec les curatrices et curateurs de données et les gestionnaires de dépôts, les chercheuses et chercheurs et le personnel de soutien à la recherche, les fournisseurs nationaux de services d'IRN, les organisations ayant une mission semblable à la sienne et les organismes de financement.

Les objectifs du GEC sont concrétisés à l'aide d'une [feuille de route](#), qui a été élaborée avec la contribution de l'ensemble du milieu de la gestion des données de recherche et harmonisée avec l'orientation stratégique du groupe. Elle servira à établir les priorités internes et à orienter les activités du GEC dans le cadre de ses interactions avec d'autres groupes de l'écosystème canadien et international de l'IRN et de son exploration des possibilités de collaboration.

Durée du mandat

Les membres sont priés de remplir un mandat de deux ans, renouvelable si elles ou ils le souhaitent.

La présidence dure normalement trois ans.



Fréquence des réunions

Les réunions se tiennent sur Zoom à une fréquence régulière (une heure toutes les trois semaines ou 90 minutes par mois). Le calendrier des réunions est établi deux fois par année en fonction de la disponibilité des membres du groupe.

Membres

Les membres du GEC sont des intervenantes et intervenants privilégiés du milieu canadien de la curation : elles et ils appartiennent à des établissements d'enseignement, à des organismes de recherche et à l'Alliance de recherche numérique du Canada.

Membres actuels

Vous trouverez sur le site Web de [l'Alliance de recherche numérique du Canada](#) une liste à jour des membres.

Comptes-rendus des réunions

Les documents organisationnels seront versés dans le [Google Disque partagé](#). L'ordre du jour et les procès-verbaux se trouvent dans le [répertoire des procès-verbaux](#).

Mode de fonctionnement

- Les coprésidents du GEC sont chargés de fixer et de communiquer l'ordre du jour avant chaque réunion. Tous les membres sont invités à leur proposer des questions et des sujets d'intérêt comme points à l'ordre du jour (accompagnés des documents de référence et de l'information nécessaires).
- Les membres peuvent se voir confier des travaux préparatoires (lecture ou examen de documents, réponse à des questions pour alimenter la discussion)



avant la réunion. Les coprésidents donneront aux membres suffisamment de temps pour le faire. Les membres doivent réaliser les activités préparatoires du mieux qu'elles et ils le peuvent et être prêts à en discuter pendant la réunion.

- D'autres spécialistes, partenaires et membres de la communauté peuvent être invités à une réunion, au besoin.
- Les orientations et les objectifs de l'Alliance de recherche numérique du Canada sont reconnus et mis dans la balance avec les contraintes en matière de ressources et les priorités des contributrices et contributeurs; les décisions sont prises en connaissance de cause et alignées sur les priorités stratégiques du GEC.
- Les membres doivent exprimer leurs opinions ouvertement et respectueusement.
- Les membres sont invités à faire part (à l'ensemble du groupe ou en privé aux coprésidents) de leurs difficultés, afin que les problèmes puissent trouver solution et les risques être atténués.
- Le GEC mettra sur pied des groupes de travail au besoin. Selon leurs objectifs et leurs besoins, ces groupes peuvent s'adjoindre des membres de l'extérieur du GEC.
- Avec l'encadrement du réseau d'experts en gestion des données de recherche (GDR) de l'Alliance, et à l'aide de sa [feuille de route](#), le GEC élaborera un plan annuel des activités et en fera le suivi de la progression tout au long de l'année.